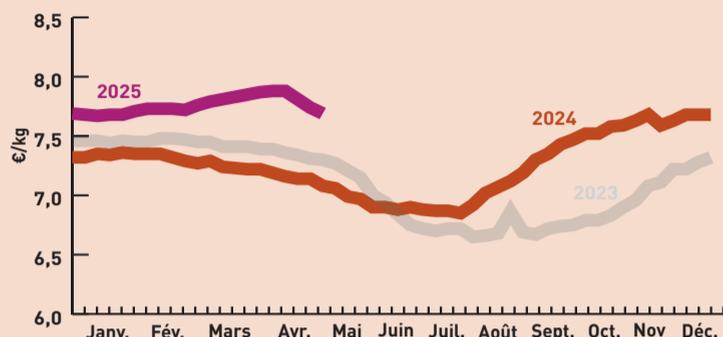


Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir)		Cotations nationale FranceAgriMer du 19/05/25 au 25/05/25			
Cat.		Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E		-	-	-	-
U		-	9,07 €	-	-
R		-	8,04 €	6,91 €	-
0		-	7,69 €	6,60 €	5,18 €

Veaux rose clair 0 - Cotations FranceAgriMer



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 26/05/25 au 27/05/25			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (min-max)			Race mixte (+60 kg) 410-545 €	Croisé mixte 795-855 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	490-580 €	360-430 €	270-310 €	(40-45 kg) 170-210 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	610-700 €	440-530 €	340-400 €	230-250 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	710-800 €	550-610 €	400-510 €	270-310 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	350-420 €	320-380 €	270-325 €	220-255 €

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 19/05/25 au 25/05/25

Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	3,45	0,00	0,00

Reconduction de la cotation.

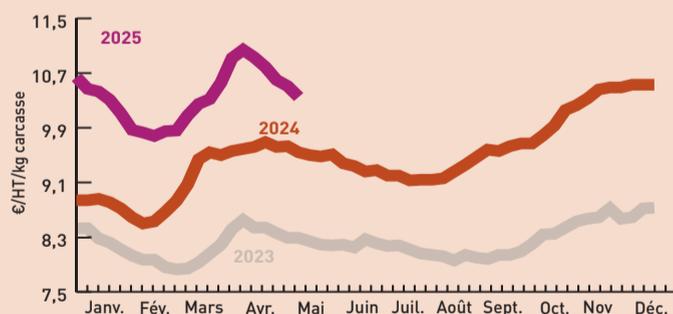
Ovins

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse [5^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 19/05/25 au 25/05/25

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 - 16 kg	-	10,78 €	9,71 €
Couvert	16 - 19 kg	-	10,73 €	9,89 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	10,38 €	-

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5 ^e quartier inclus])	
Cotations FranceAgriMer du 19/05/25 au 25/05/25	
Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
10,35 (-0,16)	11,31 (=)

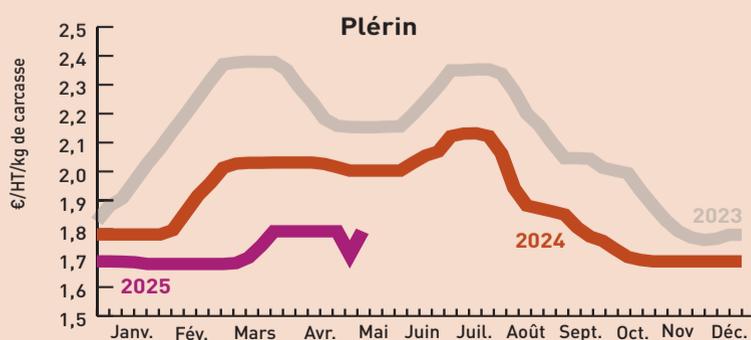
Prix moyen pondéré des agneaux



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (2 605 porcs présentés) Cotations du 26/05/2025

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,793 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes	
Cotations FranceAgriMer du 16/05/25 au 22/05/25	
2,06 € (=) /carcasse euros	

Annonces légales

Paysans de la Loire



www.paysansdelaloire.fr

est habilité à la publication des annonces légales web

Pour vos annonces légales, vous pouvez donc choisir une publication papier ou une publication web. Les délais restent identiques pour la parution papier (jeudi 9h30 pour une parution le vendredi). Pour la parution web, publication dès le lendemain pour un ordre donné avant 17 heures.

Pour toutes questions **04 77 92 80 30**
ou legales@paysansdelaloire.fr

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE LES ARTISONS

SCOP-SARL à capital variable qui ne peut être inférieur à 10 600 €, il ne peut être réduit du fait de remboursements à moins du quart du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la Société.
Siège social: 32 rue Dorian 42700 FIRMINY
RCS de St ETIENNE: 493 518 963

Nomination du gérant

Aux termes de l'assemblée générale en date du 17 avril 2025, Mme Aubry Fanette domiciliée au 6 place Raspail 42000 Saint-Etienne et Mr Moote Beanjara domicilié au 6 rue Dubuisson 42500 Chambon-Feuillat ont été nommés gérant de la société à compter du 17 avril 2025.

Mention sera faite au RCS de Saint-Etienne.

Pour avis
La gérance

AP AUTO PRESTIGE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social: 11 Lotissement la Croix 42110 SALT EN DONZY
R.C.S. Saint-etienne: 919 837 989

Modifications

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 26/04/2025, a été décidé:

> De nommer en qualité de Gérant, Mr Anthony BRAT, demeurant 13 Allée des Lilas, 42720 BRIENNON, en remplacement de Mr Loïc CHARTIER démissionnaire.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

> De transférer le siège social de la société, de 11 lotissement la Croix 42110 SALT EN DONZY à 42 Quai Général Leclerc 42120 LE COTEAU.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

Pour avis.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me DE ZAN, Notaire à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor HUGO, CRPCEN 42031, le 27.05.2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre:

Mr Philippe Claude SOUVIGNET et Mme Raymond Marguerite Nelly MOLLE, dt ensemble à LE BÉSSAT (42660) 633 chemin du Thoil. Nés savoir: Mr à MONTBRISON (42600) le 21.07.1951, et Mme à ST ETIENNE (42000), le 10.03.1950, Mariés à ST ETIENNE le 05.05.1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

H.B. DESIGN

S.A.R.L. au capital de 10 000 €
Siège social : 13 bis rue Gambetta SAINT ETIENNE (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 352 329 783

Transfert du siège social

Par A.G.M. en date du 27 mai 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social de SAINT-ETIENNE (Loire) 13 bis rue Gambetta à ROCHE LA MOLIERE (Loire) 15 rue de la Chiorarie, et ce avec effet au 1^{er} mai 2025.

L'avis antérieurement publié et les statuts sont modifiés en conséquence.

Inscription modificative et dépôt légal :
RCS SAINT ETIENNE

LA GERANCE,

La totalité de la page
Foires et marchés
de cette semaine est à retrouver sur
paysansdelaloire.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative au projet de classement des Hautes Chaumes du Forez au titre des sites sur les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme

Une enquête publique d'une durée consécutive de 30 jours sera ouverte du **vendredi 13 juin 2025 à 9h30 au samedi 12 juillet 2025 à 12h** sur le territoire des communes de Saint-Anthème, désignée siège de l'enquête, Valcivières, Job, Vertolay, Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Le Brugeron, Grandrif, dans le département du Puy-de-Dôme, et de La Chambonie, Chalmazel-Jeansagnière, Sauvain, Saint-Bonnet-le-Courreau, Roche-en-Forez, Lérigneux, dans le département de la Loire, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration de la décision de classement du site. Le projet a pour objectif de protéger ce périmètre sur la base des critères historique et pittoresque.

Pendant toute la durée de l'enquête, le **dossier d'enquête**, présenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, qui comprend une note de présentation, la mention des textes régissant l'enquête, un rapport de présentation comportant une analyse paysagère, historique du site, complété d'une annexe rappelant l'ensemble des textes applicables aux sites classés, les plans de délimitations du site sur cartes IGN au 1/25000 et sur les plans cadastraux, les avis des communes, ainsi qu'un **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront, gratuitement, mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, en mairie de :

- Chalmazel-Jeansagnière du mardi au vendredi : 9h-12h ;
- Sauvain les lundi, mardi et vendredi : 9h-12h ;
- Saint-Bonnet-le-Courreau les mardi, jeudi et vendredi : 9h15-14h15 ;
- Roche-en-Forez les mercredi : 13h-16h et jeudi : 9h-12h30 ;
- Lérigneux le lundi : 9h-12h ;
- La Chambonie les lundi et mercredi : 8h-12h ;
- Saint-Anthème du mardi au samedi : 8h30 - 12h ;
- Valcivières les mardi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h ; Jeudi : 14h-17h ;
- Vertolay les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h30-17h, le mardi : 9h-12h ;
- Job les lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30 ; les jeudi et samedi : 9h-12h ;
- Saint-Pierre-la-Bourlhonne le lundi : 10h-12h ; mardi : 15h30-17h30 ; mercredi : 10h-12h ; jeudi : 15h30-17h30 ;
- Le Brugeron du lundi au vendredi : 9h-12h
- Grandrif les lundi et jeudi : 14h-16h ; le mardi : 9h30-11h30.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique à la Préfecture du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, Bureau de l'Environnement, bâtiment ASSAS, 5ème étage, du lundi au jeudi 8h15-16h ; le vendredi, 8h15-15h30, et sur les sites www.puy-de-dome.gouv.fr (rubriques publications-enquêtes publiques-2025), www.loire.gouv.fr (rubriques publications-enquêtes publiques-autres enquêtes) et <https://www.registre-numerique.fr/classement-site-hautes-chaumes-forez>

Monsieur Jean-Christophe PEUREUX, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales, en mairie de :

- **Saint-Anthème les vendredi 13 juin de 9h30 à 12h et samedi 12 juillet de 9h à 12h**
- **Sauvain le lundi 16 juin de 9h30 à 12h**
- **Job le mercredi 18 juin de 14h30 à 17h**
- **Saint-Pierre-la-Bourlhonne le jeudi 26 juin de 15h30 à 17h30**
- **Chalmazel-Jeansagnière le mercredi 2 juillet de 9h30 à 12h**
- **Vertolay le vendredi 4 juillet de 14h30 à 17h ;**
- **Roche-en-Forez le jeudi 10 juillet de 9h30 à 12h.**

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront aussi être inscrites sur

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

le registre ouvert à cet effet dans les mairies sus-mentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture ; adressées par correspondance, au siège de l'enquête, à : Mairie de Saint-Anthème, à l'attention de Monsieur Jean-Christophe PEUREUX, commissaire-enquêteur, enquête publique Hautes Chaumes du Forez, 63660 SAINT-ANTHEME, formulées sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/classement-site-hautes-chaumes-forez> ; adressées par voie électronique à classement-site-hautes-chaumes-forez@mail.registre-numerique.fr Les observations devront parvenir au plus tard le 12 juillet à 12h.

Ces observations reçues par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans les mairies où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Bureau de l'Environnement, et sur les sites sus-mentionnés.

La personne responsable du projet est M. Romain BRIET, inspecteur des sites de la Loire, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Service Mobilité Aménagement et Paysages, auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être demandées : Tel : 07 61 16 66 74 ou par mail sitesclassées42.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un classement prononcé par un décret en Conseil d'Etat. L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Premier Ministre.

CENTRE DE MASSO-KINESITHERAPIE ET DE BALNEOTHERAPIE

Société civile de moyens
Siège: ROCHE LA MOLIERE (42230)
Résidence du Château, Place Jean Jaurès
RCS de SAINT ETIENNE n° 444 929 715

Modification gérance

Aux termes d'un acte reçu par Me Alain ROYET, notaire associé à YSSINGEAUX (43200), 12 rue des Fossés, le 12 avril 2022 et d'un procès-verbal de décisions collectives, les associés de la société dénommée CENTRE DE MASSO-KINESITHERAPIE ET DE BALNEOTHERAPIE, ont modifié la gérance de la société suite au décès de M. Olivier GONIN :

Gérance : à compter du 15 mai 2017, Ancienne mention : M. Vincent DUMUSSY, domicilié à SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170), 2 bis Chemin de la Croix Blanche,

M. Olivier GONIN, domicilié à SAINT GENEST MALIFAUX (42660), 11 rue des Feuillages,

M. Jean Bernard MUIZZO, domicilié à ROCHE LA MOLIERE (42230), le Bois de la Garde,

Mme Cécile DEBRAY, domiciliée à SAINT GENEST LERPT (42530), 2 rue de l'Égalité, Nouvelle mention : M. Vincent DUMUSSY, domicilié à SAINT JUST SAINT RAMBERT (42170), 15 Lotissement Clair-Vivre,

M. Jean Bernard MUIZZO, domicilié à ROCHE LA MOLIERE (42230), le Bois de la Garde,

Mme Cécile DEBRAY épouse CIVET, domiciliée à CHAMBLES (42170), 44 route de Noailles-Cessieux,

Pour avis La gérance.

CUMA DES MONTS DU FOREZ ET DE LA MADELEINE

Société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à capital variable
Siège social : FDCUMA42, 43 Avenue Albert Raimond 42270 Saint-Priest-en-Jarez
776 318 834 RCS SAINT-ETIENNE - agrément 14 260

Transfert du siège social

Aux termes d'un acte du procès-verbal d'AG extraordinaire le 19/02/2025, les associés ont décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante : FDCUMA42, 5 bis rue Jean Zay, 42270 Saint-Priest-en-Jarez. Olivier Crépinge, le président.

JET D'EAU TECHNOLOGIES

SAS au capital de 45 000 €
Siège social : SAINT-ETIENNE (42000)
8 rue Calixte Plotton
RCS SAINT-ETIENNE 982 222 465

Changement de Directeur Général

Suivant délibérations du 22.05.2025, les associés de la société ont constaté la démission de la société GIRON SAS de ses fonctions de Directeur Général.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du T.C. de SAINT-ETIENNE.

Pour avis,



DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE (ASA) DE CHAMPDIEU communes concernées :

Champdieu, Chalais d'Uzore, Mornand, Saint-Paul d'Uzore et Savigneux

Par arrêté de Monsieur le préfet de la Loire, une enquête d'utilité publique relative au projet susvisé est ouverte du mardi 27 mai 2025 à 8h30 au lundi 16 juin 2025 à 12h.

Durant cette période :

- le dossier d'enquête peut être consulté : en version papier aux jours et aux horaires habituels d'ouverture au public de la mairie de Champdieu ;

- en version numérique sur les sites internet :

- de la préfecture de la Loire : www.loire.gouv.fr > Rubrique Publications > Enquêtes publiques

- de la mairie de Champdieu : www.champdieu.fr

- des observations peuvent être formulées :

par courrier électronique à l'adresse : enquete.asadechampdieu@gmail.com

par courrier postal adressé à la mairie de Champdieu, désignée siège de l'enquête, en précisant le nom du commissaire enquêteur et l'objet de l'enquête ;

sur le registre d'enquête en version papier, ouvert à la mairie de Champdieu, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la mairie de Champdieu ;

lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur aux dates définies ci-dessous.

Pour être recevables, les observations doivent être exprimées avant la clôture de l'enquête publique, soit avant le lundi 16 juin 2025 à 12h.

Monsieur Pierre GRETHA, directeur général des services, retraité, assurera les fonctions de commissaire enquêteur. Il recevra en personne, les observations du public lors de permanences aux jours et horaires suivants :

- lundi 2 juin 2025 de 10h à 12h

- lundi 16 juin 2025 de 10h à 12h

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Loire : www.loire.gouv.fr > Rubrique Publications > Enquêtes publiques.

Ils seront également tenus à la disposition du public pendant un an à la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Champdieu ou en préfecture.

Le préfet de la Loire est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser l'autorisation ci-dessus sollicitée.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me GOYET, Notaire à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor HUGO, CRPCEN 42031, le 23.05.2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre: Mr Jean Aimé Marie SOUCHON et Mme Jeannine Marie DARLE, dt ensemble à ST ETIENNE, 18 rue des Genêts. Nés savoir: Mr à LA TALAUDIERE (42350) le 05.11.1948 et Mme à ANDREZIEUX-BOU-THEON (42160) le 02.07.1948. Mariés à la mairie de ST JUST ST RAMBERT, le 30.05.1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me GOYET, Notaire à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor HUGO, CRPCEN 42031, le 21.05.2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux:

ENTRE: Mr Alain Jean René PONTVIANNE et Mme Marie-Hélène FAURE, dt ensemble à RIVE-DE-GIER (42800) 13 route de Grave-nand. Nés Mr à FIRMINY (42700) le 25.01.1962 et Mme à ST ETIENNE, le 23.04.1965. Mariés à UNIEUX (42240) le 08.07.1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 25 0124 01 : superficie totale : 74 a 31 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : BUSSIÈRES (74 a 31 ca) - '0611 CHE DE LA RANCHE' : B-452 - 'PIRACHIVE' : B-453. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0123 01 : superficie totale : 23 ha 02 a 27 ca dont 8 ha 29 a 44 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans et Habitation. Parcellaire : VENDRANGES (23 ha 02 a 27 ca) - 'LA COMBE' : ZD-29ZH-17 - 'LA BRATTE' : ZE-62-93-94 - 'LA COTE' : ZE-11 - 'LA CROIX' : ZE-91-92-97-98ZH-18 - 'VIGNAGUE' : ZE-56-86-88-96 - 'GROS BEAU' : ZH-30. Zonage : N, A. Occupation : Occupée pour partie

AS 42 25 0039 01 : superficie totale : 27 ha 65 a 97 ca dont 5 ha 73 a 32 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CORDELLE (27 ha 65 a 97 ca) - 'FONT FROIDE' : A-15-17-18-22-24-26-27-28-29-30-31-32-37-40-42-702-775-778 - 'FRONDE' : A-8. Zonage : N, A. Occupation : Occupée

AS 42 25 0125 01 : superficie totale : 2 ha 80 a 25 ca dont 1 ha 28 a 70 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Dépendance. Parcellaire : 'POMMIERS-EN-FOREZ (2 ha 80 a 25 ca) - '0059 RTE DU CHATELARD' : B-152 - '0063 RTE DU CHATELARD' : B-151 - 'LE CHATELARD' : B-153-154-157-850-851. Zonage : CN. Occupation : Libre

AS 42 25 0126 01 : superficie totale : 43 a 81 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LES SALLES (43 a 81 ca) - '0031 CHE DE LA DUROLLE' : A-498 - 'BRISSAY' : A-497-811. Zonage : N, RNUu. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **14/06/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

LA CAVE ESSENTIELLE

Constitution

Avis est donné de la constitution de la SAS "LA CAVE ESSENTIELLE", au capital de 1 000 €, divisé en 1 000 actions - apport en numéraire.

Siège social : LA FOUILLOUSE (Loire), ZAC de la Gouyonnière.

Objet social : le négoce de vins, bières et spiritueux, la vente en gros et au détail, l'import-export ; la vente de produits alimentaires de conserverie et produits alimentaires conditionnés ; la vente de produits dérivés ; la commercialisation sous sa propre marque de produits faisant partie de l'activité de négoce ; l'organisation d'événementiel et les prestations de service dans cette activité pour la promotion des produits liés à l'activité de négoce ; l'exploitation de foire ou marchés pour la promotion des produits liés à l'activité de négoce ; l'exploitation d'un site internet marchand dans le cadre de l'activité négoce.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : M. Jean-François SAVATIER, demeurant à SAINT JUST SAINT RAMBERT (Loire), 6 Chemin d'Urieux, Lieldit La Trébuché.

Dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE. POUR AVIS

Pour avis Le notaire

ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au **04 77 92 80 30**

ou envoyez un mail à legales@paysansdelaloire.fr

MALOSSE CURIOSITY

Constitution

Avis est donné de la constitution de la société « MALOSSE CURIOSITY » : S.C.I. au capital de 1 000 €

Siège social : SALVIZINET (Loire), 635 Chemin de Radisson

Objet social : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Laurent MALOSSE demeurant à SALVIZINET (Loire), 635 Chemin de Radisson

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE - POUR AVIS,

RITEJ

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 18 Bis rue Victor HUGO 42 700 FIRMINY

Constitution

Suivant acte SSP du 19/02/2025 il a été constitué une SAS dénommée :

RITEJ

Capital social : 500 euros.

Siège social : 18 BIS RUE VICTOR HUGO - 42 700 FIRMINY

Objet : BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Président : M. MANNOUNI Sabri demeurant 58 rue Edgar QUINET - 42 100 Saint-Étienne

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

LA VIANDE CHAUNOISE

S.A.S. à actionnaire unique au capital de 92 864 €
Siège social : 197 Route de Charlieu ROANNE (Loire)
R.C.S. : ROANNE 876 120 072

Modification

Par une A.G.O.A. du 22 mai 2025, l'actionnaire unique de la société a pris acte de la démission de la société « RONZÉ DUBANCHET AUDIT » de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire et a nommé en remplacement, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société « 2R AUDIT » sise à SAINT ETIENNE (Loire), 1 Rue de la Presse - Immeuble Le Millénium, à compter du 22 mai 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS ROANNE

LE PRESIDENT

ABSOLU AND CO

Avis de constitution

ACTE : SSP du 26/05/2025
FORME : SCI
DENOMINATION : ABSOLU AND CO
SIEGE SOCIAL : 36 Rue de la montat - 42100 SAINT ETIENNE

OBJET : L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La souscription d'emprunts destinés à financer l'acquisition de biens immobiliers et la constitution d'hypothèques en vue de garantir les prêts souscrits par la société.

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 100 €
GERANCE : Madame Sandrine LABATE, demeurant : 39 Route de la Chabure - 42400 SAINT CHAMOND

IMMATRICULATION : RCS de ST-ETIENNE